
Institut national de Recherche et de Documentation pédagogique.

Numéro d'inventaire : 1978.05689 (1-2)

Type de document : imprimé divers

Éditeur : INRDP

Imprimeur : INRDP

Date de création : 1975

Description : Couverture carton souple rouge. 2 exemplaires.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 135 mm

Notes : Brochure de présentation de l'Institut. Editions de 1972 et de 1975.

Mots-clés : Musée pédagogique et ses successeurs

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 15

*institut
national
de
recherche
et de
documentation
pédagogiques*

inrdp

L'INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHE
ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUES
(ou I.N.R.D.P.)

Un sigle.

Sous le prétexte que nous sommes pressés, nous désignons souvent par sigles des collectivités dont l'appellation s'étire de substantifs en déterminatifs et en qualificatifs. Mais, ce que nous gagnons en temps, nous le perdons en information et, chose plus grave, nous prenons l'habitude de manipuler des signes vidés de leur sens.

Le sigle «I.N.R.D.P.» ne fait pas exception à cette constatation générale, il est parfaitement hermétique au profane, mais pour peu qu'il soit traduit en clair, apparaissent cinq mots pleins qui, examinés un à un, donnent une idée assez fidèle de l'établissement qu'il désigne.

Office, Centre ou Institut?

Cet établissement est un **institut**. Qu'est-ce à dire ? Les dictionnaires ne sont pas ici d'un grand secours ; ils nomment ainsi :

- des établissements publics de haut enseignement ou d'études spécialisées (Institut d'études politiques, Institut Pasteur...) ;

De plus, c'est aussi le Conseil d'administration qui assure la direction scientifique et technique de l'I.N.R.D.P. (programmes, objectifs) et, si l'on note la création d'un conseil scientifique, c'est pour constater qu'il assiste et conseille le directeur en tant que celui-ci prépare les programmes d'activités, les plans de travail, et recrute le personnel scientifique de l'établissement.

L'Institut National...

Comme beaucoup d'organismes similaires, l'établissement dont l'organisation vient d'être décrite à grands traits est un Institut **national**, ce qui peut être entendu de deux façons :

- par opposition respective à « régional » et à « international », les activités de l'Institut s'exercent à l'intérieur du territoire **national** (métropole + outre-mer) ;
- par référence à la « nation » : les missions confiées à l'Institut le sont en fonction de préoccupations qui intéressent - ou devraient intéresser - tous les Français, au même titre que l'éducation **nationale**.

Dire que le champ d'action de l'Institut est national ce n'est pas exclure - bien au contraire présentement - la possibilité pour lui de communiquer avec l'étranger⁽³⁾, avec les instances internationales, de s'intégrer à des réseaux européens ou mondiaux.

Mais c'est aussi laisser entendre qu'il doit affirmer sa présence non seulement à Paris mais aussi au plus près des écoles et des établissements scolaires et universitaires : membre de réseaux super-nationaux, l'I.N.R.D.P. est la tête d'un réseau national qui, déjà solidement constitué par l'Institut pédagogique national, va s'affirmant.

Les C.R.D.P., devenus Centres régionaux de recherche et de documentation pédagogiques, constitués en sections de l'I.N.R.D.P., et en remplissant toutes les fonctions,

